

Répertoire électoral unique : déchiffrons Déchiffrer !

La direction communique en ce début d'année sur le lancement du Répertoire électoral unique (REU) dans « Déchiffrer – la lettre » de janvier 2019.

Tout n'est pas abordé dans ce document de communication interne, il est donc nécessaire de compléter et d'amender le constat idyllique dressé par la direction.

« On avance »... mais à quel prix !

Comme l'indique le titre, « *On avance* », il faudrait ajouter « mais à quel prix ! ». Depuis 2017, les équipes BRPP ont été sollicitées à plusieurs reprises pour initialiser le répertoire, provoquant des pics de charge répétés dans tous les sites. En parallèle, des incertitudes ont plané pendant plusieurs mois sur le maintien des sites, aboutissant à la décision de fermeture de trois d'entre eux (Lille, Martinique, Nantes, celui de Marseille restant en sursis). Depuis le 15 octobre 2018, jour d'ouverture de l'application aux communes, une surcharge importante, sous-estimée, a été constatée dans les Pôles Insee Contact (PIC) puis dans les sites BRPP et le pôle RFD à Nantes.

La direction concède que « *Cette phase de vérification a permis de signaler quelques problèmes d'identification et des erreurs dans l'état civil, ou dans le traitement des doubles inscriptions* ». Ces « *quelques problèmes* » ont entraîné :

- **32 000 demandes d'identification remontées aux sites et au Pôle RFD entre le 15 octobre et début décembre 2018**
- **29 000 messages ont été envoyés aux sites depuis l'ouverture du portail Elire.**
- **11 000 n'étaient pas encore lus au 2 janvier 2019**

Ce qui a pour conséquence des recrutements en urgence : des demandes renforts en interne au sein des établissements (PIC et sites BRPP) et des embauches de vacataires (12 vacations de trois mois réparties entre certains sites BRPP et le pôle RFD).

Ces « *quelques problèmes et ces erreurs* » ont engendré des difficultés importantes au sein des équipes : surcharge, arrêts, affectations retardées dans le cadre des mobilités. La charge ne devrait pas baisser avant plusieurs mois : finalisation du répertoire attendue pour le 31 mars ; transfert de la gestion des départements entre sites entre avril et septembre ; campagnes de mobilité ; risque de sous-effectif en septembre 2019 (exemple : à Limoges, baisse des effectifs en septembre 2018 avant une hausse attendue en septembre 2019). A cela s'ajoute le manque de clarté dans la gestion des réponses à apporter aux mairies (répartition du service après-vente entre PIC, sites BRPP, pôle RFD et préfectures,...)



La mise en place de ce répertoire est un enjeu important pour l'Insee, qui a en charge sa gestion.

Les agents des différents services concernés sont fortement impliqués depuis le début dans la réussite de cette opération : ils avaient anticipé ces difficultés et alerté la direction. Ils ne peuvent faire face à la charge excessive de travail rencontrée depuis plusieurs mois sans mettre en danger leur santé.

Nous intervenons régulièrement pour dénoncer les anticipations erronées de baisses de charge, dans les établissements ainsi qu'en CTR.

La direction de l'Insee, refusant la discussion de fond, a fini par y répondre en engageant les embauches de vacataires ce qui ne nous satisfait pas : alors qu'il y a besoin d'agents publics de manière pérenne, on embauche des salarié-e-s précaires !

En cas de difficulté lors des prochaines échéances électorales (élections européennes en mai 2019), c'est vers l'Insee que les regards se tourneront. La direction seule devra alors en porter la responsabilité, et elle ne pourra pas la rejeter sur les mairies, contraintes de valider en urgence des listes non vérifiées.